

Accord de libre-échange Canada—États-Unis

âgées dépasse 22 p. 100. La ville d'Osoyoos, dont je suis originaire et où j'habite, compte environ 28 p. 100 d'ânés. Dans la petite localité voisine d'Oliver, ce chiffre atteint 35 p. 100. La moyenne régionale est à peu près le double de la moyenne nationale. Il faut en faire davantage dans ma région, notamment pour s'assurer qu'on prend soin des personnes âgées.

Au cours des deux dernières années, j'ai découvert, en parlant à des personnes âgées et en visitant des centres d'accueil, qu'il ne se faisait pas assez de recherches en gériatrie. Les problèmes des personnes âgées résident dans le manque de centres d'accueil et les transports dans les petites localités. Il nous incombe, en tant que députés, de chercher à régler ces problèmes.

Ces personnes âgées craignent aussi l'imprévu et l'inconnu. Dans le cas présent, l'inconnu qui leur fait peur est le projet de loi à l'étude. Le gouvernement ne leur a pas assuré que les programmes sociaux étaient exclus de l'Accord.

M. Crosbie: Ils ont obtenu cette assurance à n'innombrables occasions.

M. Whittaker: Les paroles du ministre du Commerce extérieur, député de Saint-Jean de Terre-Neuve, ne leur suffiront pas. Il leur faut un document écrit, un amendement. Le fait que les programmes sociaux ne sont pas mentionnés dans l'Accord ouvre la voie à l'interprétation.

M. McDermid: Précisez dans quel article et à quel chapitre.

M. Whittaker: C'est exactement ce que je dis, monsieur. Si vous l'aviez lu, vous sauriez . . .

M. McDermid: Je l'ai lu un plus grand nombre de fois que vous.

M. Whittaker: . . . qu'en fait, ce n'est pas dans l'Accord, mais que ça aurait dû y être. Le ministre a admis que certains éléments, notamment les subventions, ne pouvaient pas être inclus dans l'Accord. Le ministre aurait pourtant dû s'en occuper. Notre négociateur aurait dû discuter de ces questions. Il est inacceptable que ces questions n'aient pas été incluses dans l'Accord.

Nos personnes âgées méritent qu'on leur donne des assurances, pas seulement le ministre, mais il aurait fallu que les deux parties, le Canada et les États-Unis, leur assurent que leur avenir n'est pas menacé, qu'elles n'ont pas à s'inquiéter au sujet de l'assurance-maladie et des programmes sociaux. Il est inacceptable que de telles assurances n'aient pas été données dans l'Accord.

Dans le préambule du projet de loi C-2, on dit que l'Accord de libre-échange vise à :

promouvoir la productivité, l'emploi, la stabilité financière et l'amélioration des conditions de vie;

accroître la prévisibilité de la conjoncture de façon à permettre aux Canadiens de faire des projets et des investissements en toute confiance et d'améliorer leur compétitivité aux États-Unis et sur les marchés mondiaux (. . .).

Je vous donne un exemple de la confiance que nous avons mis dans ce gouvernement. Dans ma région, il y a une petite entreprise de service public, la West Kootenay Power and Light. Nous sommes très fiers de cette entreprise dans la région. Elle fournit de l'électricité à cinq districts régionaux. Dans ces districts au moins, les Canadiens contrôlaient ce service public. Il y a deux ans, après le démantèlement de l'Agence d'examen de l'investissement étranger, et en dépit des objections des électeurs de ma circonscription, le gouvernement a vendu la West Kootenay Power and Light à Utilicorp des États-Unis. Dans bien d'autres états des États-Unis, il était interdit à cette entreprise américaine d'acheter un service public, mais ici au Canada, nous lui avons vendu la West Kootenay. Les ministériels nous ont donné l'assurance que si nous ne voulons pas vendre quelque chose, nous n'avons pas à le vendre.

● (2250)

C'est un bon exemple, monsieur le président, parce que nous ne voulions pas vendre la *West Kootenay Power and Light*. Qu'est-il advenu de cette société? Elle est entre les mains des Américains. Et à l'heure actuelle, les mêmes Américains sévissent dans la vallée de l'Okanagan où ils tentent d'implanter une centrale au gaz et au pétrole, une usine qui menacerait l'environnement dans cette région, l'environnement étant un domaine dont le gouvernement actuel ne se soucie qu'en paroles seulement. Nous, du Nouveau parti démocratique, allons lutter pour léguer aux générations futures un environnement sûr.

Je vous le dis, monsieur le président, ce n'est que le début de ce qui nous attend sous le régime de cet Accord de libre-échange— la vente de nos services publics, la vente de notre avenir. Nous bradons nos ressources.

Dans ma région du pays, la viticulture et l'arboriculture fruitière sont vouées à la disparition. Ce n'est pas quelque chose qui arrivera dans un lointain avenir. C'est quelque chose qui se produit maintenant, avec la perspective de l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange. J'ai des amis et des connaissances qui arrachent leurs arbres fruitiers—leurs pêcheurs, leurs cerisiers. Et tout cela parce qu'ils s'attendent à l'entrée en vigueur imminente de l'Accord de libre-échange.

Ces producteurs ont besoin de plus que de beaux discours de la part du gouvernement. Ils veulent obtenir l'assurance qu'ils seront en mesure de livrer une concurrence efficace. Ils ne veulent pas que le gouvernement vende leur secteur à rabais, sans même leur offrir de programme d'indemnisation.